

CONTRAT DE LOCATION DE MATÉRIEL

Entre les soussignés :

Le Loueur :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

SIRET : _____

Téléphone / Email : _____

Le Locataire :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone / Email : _____

Article 1 - Objet de la location

Le présent contrat a pour objet la location du matériel suivant : _____

Article 2 - Durée

La location débute le _____ et prendra fin le _____.

Article 3 - Loyer et paiement

Le montant de la location est fixé à _____ € TTC, payable selon les modalités convenues entre les parties.

Article 4 - Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie d' un montant de _____ € est versé par le locataire lors de la remise du matériel.

Article 5 - État du matériel

Un état du matériel est établi à la remise et à la restitution. Tout dommage ou perte sera à la charge du locataire.

Article 6 - Utilisation et entretien

Le locataire s' engage à utiliser le matériel conformément à sa destination et à en assurer l' entretien courant.

Article 7 - Assurance

Le locataire doit être couvert par une assurance responsabilité civile pour les dommages pouvant survenir pendant la location.

Article 8 - Restitution

Le matériel devra être restitué à la date prévue, en bon état de fonctionnement et de propreté.

Article 9 - Responsabilité

Le locataire est responsable du matériel pendant toute la durée de la location, y compris en cas de vol ou de détérioration.

Article 10 - Résiliation

En cas de non-respect des obligations, le loueur se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis.

Article 11 - Compétence territoriale

Tout litige relatif au présent contrat sera de la compétence du Tribunal de Chambéry (Savoie).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Les présentes conditions générales régissent les relations contractuelles entre le loueur et le locataire. Elles complètent le contrat de location de matériel et s'appliquent dès signature du document par les deux parties.

1. Réservation : Toute réservation est ferme dès le versement d'un acompte ou la signature du contrat.
2. Prix : Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises. Le loueur se réserve le droit de modifier ses tarifs en cas de variation législative.
3. Utilisation : Le locataire doit employer le matériel avec soin et conformément à sa destination.
4. Responsabilité : Le locataire assume la garde du matériel et est responsable de tout dommage ou perte survenus pendant la location.
5. Restitution : Tout retard entraîne la facturation d'une journée supplémentaire de location.
6. Assurance : Le locataire déclare être assuré pour les dommages causés ou subis par le matériel loué.
7. Force majeure : Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure rendant impossible l'exécution du contrat.
8. Litiges : En cas de désaccord, les parties rechercheront une solution amiable avant toute action judiciaire.

Fait à _____, le _____

Signature du Loueur : _____

Signature du Locataire : _____